

Comité Agenda : Mandat 2017-2018

En tant que comité de l'AEP, l'**Agenda** doit se conformer aux règlements et politiques de l'AEP, respecter le budget accordé par le Conseil d'administration ainsi qu'interrompre toutes ses activités et déléguer deux membres lors des assemblées générales de l'AEP.

Également, en tant que comité à RÉGIE Services, l'**Agenda** doit déléguer un membre minimum à chaque régie aux services et remplir les mandats qui lui sont attribués par le conseil d'administration et la régie aux services de l'AEP.

Les membres autorisés à négocier avec le/les responsables de la comptabilité de l'AEP sont **Camille Brun-Jolicoeur**, directrice, et **Clara Levy-Provençal**, trésorière.

De plus, les membres du comité ne signeront pas de contrats autres que les ententes publicitaires habituelles sans l'autorisation du comité exécutif de l'AEP ou du conseil d'administration.

Mission pour 2017-2018

Le comité de l'agenda a pour seule mission de concevoir, dessiner, produire et imprimer un agenda scolaire qui sera distribué aux étudiants membres de l'AEP à la session d'automne et à la session d'hiver. L'agenda se veut une référence pour les étudiants sur de nombreux sujets :

- Dates officielles importantes du Registrariat;
- Dates des évènements à Polytechnique;
- Comités à l'éducation, à l'interne, à l'externe et aux services;
- Présentation de l'AEP et de ses comités membres.

Pour remplir son mandat, le comité est appelé à communiquer avec les publicitaires ainsi qu'avec la firme de publicité Sept24. Le comité est également appelé à contacter un imprimeur pour produire l'agenda. Enfin, le comité se réserve un droit de regard quant au contenu de l'agenda et aux publicités qui s'y trouvent afin de que ceux-ci soient pertinents pour les étudiants.

Activités prévues

- Rien en particulier

Services offerts

- L'agenda

Foire aux livres: Mandat 2017-2018

La Foire aux livres est le comité de l'AEP chargé d'organiser et de superviser la vente et l'achat de livres usagés, de photocopiés et d'autre matériel académique aux débuts des sessions d'automne, d'hiver et d'été. La continuité des activités de la Foire aux livres à l'été est une nouveauté consistant principalement à l'organisation d'une "microfoire aux livres" permettant aux étudiants d'avoir accès aux livres usagés durant l'été. Le comité a pour but est de prendre en charge l'organisation des foires aux livres afin de fournir un service fiable et approprié aux étudiants. La foire est composée de trois sous activités : la cueillette, la vente et la récupération. Le bon fonctionnement de l'activité est assuré par plusieurs bénévoles.

Les membres autorisés à négocier avec le/les responsables de la comptabilité de l'AEP sont **Hudson Sottin**, directeur, et **Fatoumata Binta Ba**, trésorière.

Mission pour 2017-2018

Le comité de la Foire à la responsabilité de veiller à ce que les événements associés à la Foire se déroulent au cours des deux premières semaines des sessions d'automne, d'hiver et d'été tout en veillant au bon déroulement de ceux-ci, sous la supervision du VP-Services de l'AEP. Durant la session d'été, la Foire assurera la vente et l'achat des livres usagés uniquement utilisés dans les cours ayant lieu pendant la session estivale. Cette "microfoire" organisée à l'été sera gérée par Isabelle Giles, secrétaire de l'AEP, qui aura préalablement suivi une formation du comité de la Foire. Le comité a aussi la responsabilité de former les prochains responsables de la Foire afin d'assurer la pérennité de l'événement. Il doit également veiller au recrutement de bénévoles pour les événements associés à la Foire.

En tant que comité de l'AEP, la foire aux livres doit se conformer aux règlements et politiques de l'AEP, respecter le budget accordé par le Conseil d'administration, ainsi qu'interrompre toutes ses activités lors des assemblées générales de l'AEP. De plus, en tant que comité aux services, la Foire doit déléguer un minimum d'un membre à chaque régie aux services et remplir les mandats qui lui sont attribués par le Conseil d'Administration et la régie aux services de l'AEP.

Une commission de 4% est prélevée sur le prix de vente des livres. Cela permet de réaliser des profits qui sont retournés aux étudiants par l'entremise de l'AEP.. Lors de la récupération, la Foire se porte garant des livres et rembourse tous les livres déclarés perdus. Par contre, si les utilisateurs du service de la Foire ne viennent pas récupérer leurs livres dans les délais, la

commission retenue sur les ventes de livres passe de 4% à 15 %. Les retardataires doivent récupérer les livres dans les semaines qui suivent au local de l'AEP.

Services offerts

Le comité de la Foire aux livres offrira pour l'année 2017-2018 les services suivants :

- Organisation de la foire d'automne au début de la session d'automne
- Organisation de la foire d'hiver au début de la session d'hiver
- Organisation de la foire d'été au début de la session d'été
- Infrastructure informatique permettant d'automatiser les différentes foires aux livres
- ✦ Site web permettant aux étudiants de s'inscrire en ligne



Calendrier

La Foire d'automne se tiendra du 1er au 8 septembre 2017 à la session d'automne, du 15 au 19 janvier 2018 en hiver et du 7 au 14 mai 2018 durant la session d'été. La répartition des activités de la Foire selon chaque session est établie comme suit :

🎬 Session d'automne 2017

Activités	Dates
Cueillette	1 ^{er} au 5 Septembre 2017
Vente	6 et 7 Septembre 2017
Récupération	8 Septembre 2017

🎬 Session d'hiver 2018

Activités	Dates
Cueillette	15 et 16 Janvier 2018
Vente	17 et 18 Janvier 2018
Récupération	18 Janvier 2018

🎬 Session d'été 2018

Activités	Dates
Cueillette	7 et 8 Mai 2018
Vente	9 au 11 Mai 2018
Récupération	14 Mai 2018

L'AEP sera informée de toute modification au calendrier.

STEP : Mandat 2017-2018

En tant que comité de l'AEP, le **STEP** doit se conformer aux règlements et politiques de l'AEP, respecter le budget accordé par le Conseil d'administration ainsi qu'interrompre toutes ses activités, laisser son local clos et inanimé et déléguer deux membres lors des assemblées générales de l'AEP.

Également, en tant que comité à RÉGIE Services, le **STEP** doit déléguer un membre minimum à chaque régie aux services et remplir les mandats qui lui sont attribués par le conseil d'administration et la régie aux services de l'AEP.

Ce mandat rend obligatoire la présence d'au moins deux (2) membres du comité à la journée de formation des comités à la session d'automne 2014.

Les membres autorisés à négocier avec le/les responsables de la comptabilité de l'AEP sont **Louis Racicot**, directeur, et **Vincent Brouillard**, trésorier.

De plus, les membres du comité ne signeront pas de contrat sans l'autorisation du comité exécutif de l'AEP ou du conseil d'administration.

Mission pour 2017-2018

Le STEP a la responsabilité d'assurer, au meilleur de ses capacités, le bon fonctionnement et l'accès aux services mentionnés ici-bas aux étudiants. Il doit aussi assurer la fiabilité des services en général et prendre les mesures jugées adéquates pour régler toute situation problématique. Le comité est aussi responsable du recrutement d'administrateurs et d'assurer la pérennité des différents services offerts par le biais de formations. Le comité s'assurera de publiciser ses services auprès des membres de l'AEP.

En plus des activités habituelles, le STEP tentera cette année d'explorer la faisabilité de différents nouveaux services tel que :

- Service de sauvegarde et de gestion de données (pour les archives de l'AEP et de Polyphoto)
- Service de courriel et agenda dans une même page pour les courriels *orion* des exécutants de l'AEP
- Bonification du site web du STEP
- Service d'archivage de données

Activités prévues

Retrait des données des comptes UNIX pouvant compromettre la sécurité des services.

Services offerts

- Services de courriel (adresses courriel @step.polymtl.ca, @aep.polymtl.ca ou @nova.polymtl.ca, @orion.aep.polymtl.ca) assorti d'une protection contre les polluriels et les virus.
- Services de listes de diffusion (*mailing list*).
- Service d'entrepôt Subversion (SVN).
- Service d'entrepôt Gitlab (GIT).
- Service de comptes Unix (compte shell) et FTP.
- Service d'hébergement web avec support PHP/Perl/Python/NodeJS.
- Service d'hébergement de base de données.
- Service d'hébergement de domaines (DNS).
- Service d'hébergement de serveur IRC (salle de chat privée)